



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Des îlots de chaleur urbains en Mauricie?

Trois-Rivières, le 15 octobre 2010 – À l'été 2010, le Conseil régional de l'environnement Mauricie a entrepris l'étude des îlots de chaleur urbains sur le territoire de la Mauricie. L'étude avait pour objectif d'utiliser l'outil cartographique développé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et l'Institut national de santé publique du Québec pour vérifier la présence d'îlots de chaleur urbains sur le territoire de la Mauricie et tenter de les localiser.

À la lumière des analyses faites durant cette étude, nous pouvons affirmer que la Mauricie compte des îlots de chaleur urbains sur son territoire. Plusieurs zones semblent comporter toutes les caractéristiques des îlots de chaleur, principalement dans les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Cependant, les limites de l'outil cartographique utilisé ne nous permettent pas de confirmer, sans aucun doute, et de localiser précisément chacun des îlots de chaleur urbains. L'outil cartographique fournit des indices intéressants sur les îlots de chaleur urbains potentiels. Des études complémentaires, incluant la mesure des températures et le calcul des différences de température entre les diverses zones, seront toutefois nécessaires pour confirmer les sites exacts d'îlots de chaleur.

De façon générale, la grande majorité de ces îlots de chaleur sont situés le long des grands axes de circulation ou au cœur d'une aire ouverte recouverte par des matériaux tels que l'asphalte, le béton ou les toitures goudronnées. On retrouve dans les îlots de chaleur urbains une pénurie de zones boisées, des changements du régime local des vents et des pluies et une utilisation excessive de matériaux peu réfléchissants du rayonnement solaire, qui absorbent, retiennent l'énergie et la retournent sous forme de chaleur, comme les toits, les murs, les rues et les trottoirs (Vivre en ville, 2004).

COMMUNIQUÉ

Pour la ville de Shawinigan, l'outil identifie comme sites potentiels d'îlots de chaleur urbains, les 4 zones suivantes : secteurs à l'angle des boulevards Royal et Saint-Sacrement, à l'angle de la 5e Avenue et de la 115e Rue, et à l'angle de la 5e Avenue et les rues 121e à 123e, et entre les boulevards Royal et des Hêtres (rue 41 et 43).

Pour la ville de Trois-Rivières, on retrouve la plus grande concentration de sites potentiels d'îlots de chaleur urbains dans les secteurs Trois-Rivières Ouest, Trois-Rivières, et Cap-de-la-Madeleine.

Dans le secteur Trois-Rivières Ouest: l'outil identifie comme sites potentiels d'îlots de chaleur urbains, les 4 zones suivantes : entre la rue Jean XXIII et l'autoroute 40 (secteur industriel et commercial); le secteur commercial du boul. des Récollets entre l'autoroute 40 et le boul. Gene H.-Kruger ; à l'angle du boul. Gene H.-Kruger et de la rue Marion.

Dans le secteur Trois-Rivières: l'outil identifie comme sites potentiels d'îlots de chaleur urbains, les 7 zones suivantes : le secteur commercial du boul. des Forges entre les boul. des Récollets et Chenaux ; les bâtiments et stationnements de l'UQTR ; le boul. des Récollets entre le boul. Laviolette et la rue de Courval (secteur du Cégep) ; les bâtiments et stationnements du CHRTR pavillon Sainte-Marie ; l'école les Pionniers ; le parc d'exposition de Trois-Rivières (colisée) ; et le grand secteur du centre-ville à l'exception de quelques rues très boisées.

Dans le secteur Cap-de-la-Madeleine: l'outil identifie comme sites potentiels d'îlots de chaleur urbains, les 9 zones suivantes : la zone commerciale des rues Barkoff et Vachon, zones commerciales des boul. Thibeau Nord, Thibeau Sud, Sainte-Madeleine, et des rues Fusey et Saint-Laurent, la zone industrielle à l'angle des rues Dessureault et des Érables, la zone à l'angle des rues Dessureault et Party, et la zone de la Basilique Notre-Dame-du-Cap.

D'autres zones sont identifiées comme sites potentiels d'îlots de chaleur urbains par l'outil cartographique, mais des vérifications sur le terrain seront nécessaires pour les confirmer.

Techniques de mitigation des îlots de chaleur urbains

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie tient à rappeler que le verdissement des villes est la principale voie pour réduire les effets néfastes des îlots de chaleur urbains; exemple : stationnements arborés, ruelles vertes, toits végétaux, ...)

En 2011, le Conseil régional de l'environnement Mauricie entreprendra donc de sensibiliser les différents acteurs régionaux, en vue de les inciter à prévenir l'apparition d'îlots de chaleur urbains et à mettre en place des solutions appropriées pour diminuer ceux existants. Il travaillera également à préciser l'information concernant la présence d'îlots de chaleur urbains en Mauricie.

Rappelons que ces îlots de chaleur contribuent grandement à amplifier les effets de la chaleur accablante sur la santé de la population dont la déshydratation et l'aggravation des maladies chroniques, en particulier chez les personnes les plus vulnérables, soit les personnes vivant seules, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les jeunes enfants. Mentionnons aussi que la hausse des températures contribue à l'augmentation des effets indésirables associés à la distribution des espèces fauniques et floristiques. Parmi celles-ci, notons le virus du Nil et l'allongement de saison pollinique de l'herbe à poux.

- 30 -

Le CRE Mauricie est un organisme à but non lucratif reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs. Il a pour mission de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale et d'agir comme représentant du milieu auprès de la population et des autorités régionales en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Source: Patrick Simard
Directeur
(819) 694-1748